

Le songhay de “ Haut-Sénégal-Niger ” à aujourd’hui : linéaments, in : Maurice Delafosse, entre orientalisme et ethnographie : l’itinéraire d’un africaniste (Eds. J-L Amselle et E. Sibeud), pp. 246-253, Maisonneuve et Larose, Paris.

Le songhay et les Songhay n'ont été que l'un des thèmes que M. Delafosse a abordés dans *Haut-Sénégal Niger* mais pour les linguistes c'est un thème important. En effet l'on n'est pas certain de sa généalogie dans le même temps où son importance aux siècles passés en tant que langue de communication dans la zone nord sahélienne focalise l'attention sur elle. Peu d'informations linguistiques disponibles à cette époque, sauf en ce qui concerne les dialectes de Tombouctou et Jenné, et si Delafosse a modifié au fil des ans la classification qu'il fournit pour le songhay cela ne change pas grand chose car il n'a jamais prétendu proposer une classification généalogique des langues de la région soudanaise.

1. Hier.

Delafosse a abordé quatre questions : l'*origine* du groupe ethnique, son *histoire* médiévale, la *fonctionnalité* sociolinguistique de la langue et sa *description* linguistique proprement dite.

Voici, en quatre citations ce qu'il dit au début du siècle.

Sur les origines. S'écartant d'hypothèses courantes à cette époque, véhiculées par F. Dubois et par d'autres (cf. .E. Caron : 198. *Les Sonraïs, venus du Soudan égyptien, chassèrent les Moshis sous la conduite d'un dénommé Suleiman*), il pose que les Songhay ne proviennent probablement pas d'une migration nilote ou autre migration du même type : 239 « *Tout me porte à croire que les Songaï primitifs étaient des autochtones de la basse vallée nigérienne. Je placerais volontiers le berceau de leur peuple sur la rive gauche du bas Niger, dans les régions généralement désignées sous les noms de Kebbi, de Maouri et de Zabarma, entre le Goulbi-n-Kebbi ou Goulbi-n-Sokoto au Sud et le Dallol-Bosso au Nord, le Dallol-Maouri et la frontière franco-anglaise formant à peu près le centre de ce domaine* ».

Sur l'histoire médiévale. Au contraire, les données accessibles de l'histoire récente et médiévale donnent à penser que les Songhay ont plutôt fourni de forts contingents d'esclaves dans le commerce médiéval transsaharien : 252 « *... D'autre part les Songaï ont fourni de tout temps un très fort contingent aux approvisionnements en esclaves du Sahara et du Maghreb : une bonne partie des bella des Touareg et des Harrâtin des Maures Kounta et Bérabich sont d'origine songaï* ». Mentionnons aussi cette intéressante note : (255 (note) « *Marmol appelle Benay les Noirs de Oualata et dit qu'ils parlent le zungay ; j'ignore d'où vient cette appellation*

de Benay, qui est peut-être d'origine arabe ; quant à zungay, on peut supposer que c'est une altération de «soninké», mais on peut aussi identifier ce mot avec songaï, les relations entre Tombouctou et Oualata ayant certainement introduit dans cette dernière ville l'usage de la langue songaï au moins dès le début du XVIe siècle. En tout cas nous savons par Barth et par des informateurs plus récents que les Noirs indigènes de Oualata sont des Soninké et parlent soninké, ainsi que ceux de Tichit.) »

Sur la fonctionnalité sociolinguistique. Leur langue avait (et a encore) une fonction véhiculaire reconnue, il précise ainsi dans sa classification du songhay: 366 *« Les Songaï proprement dits (Arma, Sorko et Gabibi) ne dépassent guère le nombre de 100 000 au Haut-Sénégal-Niger [...]. Mais je ne crois pas m'avancer trop en disant qu'ils forment à peine le quart de la population parlant leur langue. Tout d'abord le songaï est devenu la langue maternelle d'un nombre appréciable de Soninké à Dienné et dans la région du Massina ; de plus il est parlé et compris, en outre de leurs langues propres, par presque tous les indigènes habitant à proximité du Niger depuis Mopti jusqu'à Say [...] Il constitue dans toute cette région une véritable langue internationale, la koïra-kiné ou « langue du pays », dont on use pour toutes les relations commerciales ou politiques. Je croirais volontiers que plus de 400000 indigènes du Haut-Sénégal-Niger comprennent couramment le songaï. ».*

Sur la langue. Enfin, cette langue véhiculaire est particulièrement simple et analytique, aussi pauvre dans sa morphosyntaxe que dans son lexique : 419 *"Je dirais même que le songaï est plus facile encore à parler que le mandingue : sa prononciation est plus aisée encore [...] ; sa morphologie, très analogue à celle de cette dernière langue quant aux principes appliqués, est plus rudimentaire encore ; quant à sa syntaxe, elle est presque inexistante[...]. Si le songaï est une langue facile, il est par ailleurs une langue pauvre : son vocabulaire est beaucoup plus restreint que celui du mandingue et le nombre de dérivés qu'on peut former d'un radical donné n'est pas considérable. Aussi a-t-il fait de copieux emprunts aux langues étrangères... beaucoup aussi ont acquis définitivement et partout droit de cité et font partie aujourd'hui du vocabulaire songaï, dont ils constituent presque le quart. »*

Il est clair que Delafosse appuie son argumentation sur le songhay en se référant à H. Barth : *Mission to Central Africa 1851: 144. There is no doubt, a good deal of slaveblood among the present inhabitants of Agadez, as is the case with the whole population of the south-eastern part of Air, and principally in Tin-Tellust, but there must have ben a very ancient stock of indigenous black people, who have transmitted from age to age a peculiar language of their own, "the*

Emghedeshie", not a mere dialect of the Tarki, or the Berber, or the Hausa language, but a peculiar idiom, which IS THE SAME LANGUAGE AS THAT SPOKEN BY THE PEOPLE OF TIMBUKTU¹ and of the eastern part of Bambarrah » , au Lt Cancel qui étudie le belbali dans l'oasis de Tabelbala² et assortit sa présentation de quelques commentaires intéressants: (303) "[le belbali] ne s'écrit pas, la langue épistolaire étant toujours l'arabe, comme chez les populations de langue berbère, [...] (Note : l'arabe est surtout parlé par les hommes. Les jeunes enfants et les femmes ne le parlent presque pas, et ne connaissent que le dialecte belbali...)"³, et à Dupuis-Yacouba 1917... "Avec quelques légères différences la langue songoï est parlée depuis Dienné, sur le Bani, au sud de Mopti, en suivant les rives du Niger, jusqu'au centre du Dahomey, à Djougou, ainsi que dans le Hombori et dans le Djerma et jusqu'à Agadès dans l'Aïr.

Dans le nord, les habitants de Boudjebaha et d'Araouan ont formé une langue, à eux propre, très arabisée. Dans le Touât on trouve des affranchis ou des esclaves, originaires du Soudan, qui ont conservé des souvenirs de leur langue maternelle, le koyra-tyini, prononcé par eux kura-tyini ou kwara-kini... Les voyageurs possédant suffisamment l'un des dialectes de la langue peuvent parcourir toute la contrée et se faire comprendre facilement partout".

2. Aujourd'hui.

Du point de vue de la classification généalogique une modification importante a eu lieu dès lors que Greenberg introduit le songhay comme l'une des branches du nilo-saharien. La justification de cette introduction est certainement l'une des plus faibles que cet auteur ait jamais fournies concernant les apparentements, ce que soulignait Lacroix dès 1969, il n'en reste pas moins que, sous la pression générale du modèle et d'autres facteurs analysés depuis (Nicolai , 1994, 1996) cet apparentement est apparu comme « acquis » pour la majorité des spécialistes et non-spécialistes. Incidemment, il n'est pas inintéressant de constater que cette supposée « origine nilo-saharienne » réintroduit de fait — sans toutefois le dire — d'autres potentialités

¹ Souligné par l'auteur.

² L'ethnographie de l'oasis de Tabelbala a ensuite été faite par D. Champault, et des travaux plus récents de Tilmatine, effectués après la lecture d'un article de H.K. (Algérie-Actualité n°1322, février 1991, pp 20-23 "Minorité ; les Mystères de Tabelbala).

³ Cancel commente aussi une hypothèse de Basset " Selon M. Basset, ... "les traditions parlent de populations noires qui auraient précédé les Berbères et, par suite, les arabes dans les oasis ;... mais il paraît difficile de croire que le dialecte de Tabelbala puisse remonter à une date aussi ancienne: les sonr'aï étant une population d'arrivée relativement récente au Soudan (Xie siècle)... il est plus probable d'y voir une langue apportée par les esclaves venus de Tonbouktou, qui y furent établis en grand nombre et auxquels s'unirent les populations berbères du pays"

de spéculation sur l'origine éventuellement « nilote » des populations... Aucune manifestation dans ce sens ne s'est cependant produite, car, entre temps, la « naïveté » des linguistes professionnels en ce qui concerne les relations langues-ethnies a eue le temps de s'évanouir⁴. Il n'en reste pas moins que la cooccurrence des deux propositions existe.

Au plan sociolinguistique l'approfondissement des connaissances et leur élargissement a permis d'ouvrir plus largement le débat. C'est en 1969 que P.F. Lacroix, initiant un projet sur les langues résiduelles du Sahara fit une importante communication sur les « langues mixtes du songhay septentrional » dans laquelle, non seulement il proposait une critique détaillée des arguments linguistiques utilisés par G pour introduire le songhay dans la famille nilo-saharienne mais encore, présentait des éléments descriptifs de ce groupe de langues qui sont du plus haut intérêt dans la mesure où il devenait évident que des variétés de songhay étaient parlées de façon stable, en tant que langue vernaculaire, par des population blanche, d'origine berbère... et pas seulement par quelques groupements de harratin ou de bella qui auraient conservé des reste déliquescents de leurs langues originelles. Bien évidemment cette "découverte" était aussi une reprise car Delafosse avait déjà mentionné l'existence des travaux de Barth et du Lt Cancel⁵. Actuellement, si la variété parlée à Agadez a disparue, il semble bien que celle parlée dans à Tabelbala se maintient très bien et l'on peut lire dans un article récent de Algérie-Actualité⁶ : "*... le grand avatar est que, quelle que soit l'origine du kora-n-dié, toutes les tribus arabes et berbères, qui se sont par la suite implantées dans l'oasis ont [...] systématiquement abandonné leur langue originale pour adopter le belbali qui régule, encore aujourd'hui, leurs relations de parenté et de voisinage. Ainsi, à l'heure actuelle, on trouve à Tabelbala une vingtaine de familles "belbalisées" dont, en particulier, les tribus berbères issues de l'ancienne confédération des Aït Aata. La métamorphose linguistique, si l'on peut dire, s'est déroulée bien sûr tout au long d'une histoire essentiellement médiévale, durant laquelle on voit se superposer différentes peuplades venues des quatre points cardinaux.*

Le travail de Lacroix enrichit donc le sujet en identifiant d'autres tribus maraboutiques songhayphones implantées de longue date dans le Sahel nigérien. Il trace ainsi une socio-géographie plus complète de ce que l'on appelle depuis le songhay septentrional ; on peut ainsi faire le point des connaissances.

⁴ On exclut bien évidemment les tendances récurrentes de jeunes linguistes peu formés au comparatisme et travaillant dans la lignée de Cheikh Anta Diop pour assurer une origine "égyptienne" à cette langue.

⁵ « *on trouve des descendants d'esclaves de même provenance en beaucoup de points du Sud algérien et du Sud marocain : le lieutenant Cancel, ayant étudié récemment le langage des Balbali ou habitants de Tebalbalet, à découvert que ce langage est un dialecte à la fois songaï, arabe et berbère, mais avec prédominance marquée des mots songaï dans le vocabulaire et avec introduction des principales règles de la syntaxe songaï (Revue africaine, 1908)* ».

⁶ n° 1322, février 1991, pp 20-23 "Minorité ; les Mystères de Tabelbala.

Les variétés « mixtes » septentrionales : La population actuelle qui utilise le songhay septentrional est très faible comparée à celle qui utilise les autres variétés connues de la langue. Tous ces dialectes septentrionaux sont des vernaculaires, ils sont probablement en régression devant le hawsa dans la région d'Agadez puisque l'emghedeshie n'est plus parlé actuellement dans cette ville. Mais, si l'on en croit H. K., l'auteur de l'article cité plus haut, le songhay semble résister beaucoup mieux qu'on ne l'aurait pensé dans des localités isolées comme celle de Tabelbala ; H.K. attribue la dynamique de conservation ... et même de développement toujours actuel de la langue à l'isolement géographique et social de cette entité berbale.

On classera ces variétés mixtes en quatre dialectes :

- la *tadaksahak*⁷, parlée par les nomades idaksahak essentiellement dans la région située entre Menaka (Mali) et Abala (Niger),
- la *tihishit* qui comprend la *tagdalt* parlée par les nomades igdalen et la *tabarog* parlée par les nomades iberogan surtout dans la région située au sud-est d'In-Gall. Les iberogan sont des bergers dépendants des igdalen,
- la *tasawaq*, qui comprend l'*ingelsi*, parlé actuellement à In-Gall et Teggidem Tessemt ainsi que l'ancienne langue d'Agadez, ou *emghedeshie*,
- le *korandje* ou *belbali* qui est représenté par la variante parlée dans l'oasis de Tabelbala.

Ces variétés se distinguent entre elles par quelques traits linguistiques.

La population qui utilise ces variétés mixtes n'est pas homogène ; elle comprend deux groupes de nomades appartenant ethniquement et culturellement au monde touareg, les deux autres communautés sont urbaines.

Les dialectes que parlent les nomades, sont très éloignés du songhay méridional et très proches les uns des autres, ils ne se différencient entre eux que sur très peu de points ; ceux parlés par les sédentaires se rapprochent davantage du songhay méridional tout en étant très différents entre eux, ce qui s'explique par la différence de contexte d'évolution. En conclusion, le songhay septentrional comprend deux sous-groupes dialectaux. Les dialectes des sédentaires sont typologiquement plus proches du songhay méridional que ceux parlés par les populations nomades. Toutefois le songhay septentrional dans sa totalité diverge très fortement par rapport aux dialectes méridionaux et cette divergence concerne tous les plans de la langue, elle se

⁷L'emploi "inattendu" du féminin est ici justifié par la présence du morphème féminin touareg /ta...(t)/ . Nous suivons ici une tradition inaugurée par Lacroix.

caractérise aussi par un rapprochement typologique et un emprunt lexical massif au touareg. Il n'y a aucune intercompréhension entre songhay septentrional et méridional.

Les variétés non mixtes des isolats méridionaux : Si l'identification du songhay septentrional est spectaculaire, d'autres groupements ethniques non songhay dans le sahel utilisent aussi comme langue maternelle des variétés linguistiques du songhay ; il s'agit tout d'abord des Gabero et des Kel Alkasseybaten. Les premiers, peuples venus du Macina, nomadisent entre Gao et la frontière nigérienne ; ce sont certains d'entre eux qui ont constitué quelques villages récemment identifiés au Soudan (Abou Manga :1995) ; les seconds, tribu d'origine "arabe" (Barral : 1977) nomadisent non loin de la mare d'Oursi dans le Gourma. Ces deux fractions parlent la variété orientale de la langue sans modification majeure. Un autre groupe, celui des Marensé, disséminé dans le nord du Burkina Faso, inséré dans le monde mossi vit économiquement de la teinture à l'indigo et utilise une variété de songhay rattachée au songhay central. Pour tous ces groupes ethniques, septentrionaux et méridionaux, il s'agit de leur langue vernaculaire.

3. Modélisations :

On reconnaîtra que ces faits ne sont pas nouveaux, ce sont eux qui ont justifiés les deux propositions généralement avancées pour « expliquer » l'existence des variétés septentrionales :

a) le songhay est dans ces régions la langue de groupes serviles en voie d'assimilation, il s'agit donc d'une langue résiduelle, d'un vernaculaire en voie de disparition, et plus spécialement d'un vernaculaire 'délocalisé'.

b) le songhay est une importante langue véhiculaire de la zone sahélo-saharienne. Dans ce cas, la question de sa localisation ne se pose pas de la même façon, mais sa présence résiduelle reste toujours à expliquer.

Ceci dit, la relation entre ces deux propositions ne va pas de soi car, a priori, le développement d'une langue véhiculaire n'a rien à voir avec l'éparpillement de formes résiduelles de la langue parlée par des groupements serviles en voie d'assimilation.... qui peuvent cependant, comme d'autres, utiliser une langue véhiculaire pour leur communication... et éventuellement se l'approprier.

Processus. Ce qui paraît important, c'est la réalité des deux processus. Constater que le songhay avait bien cette fonction véhiculaire et de langue 'urbaine' et qu'elle a dû générer - par la force des choses, si l'on en croit ce que l'on constate dans les faits actuels - une dynamique suffisamment forte pour que des populations étrangères non seulement se l'approprient, mais encore, abandonnent leur langue maternelle pour lui, revient à reconnaître un processus de

véhicularisation d'une langue, puis son appropriation et sa vernacularisation ultérieure. On peut bien évidemment spéculer sur les raisons susceptibles d'avoir conduit à cet état de fait. Je ne le ferai pas. Je noterai cependant que si des facteurs d'isolement, dont la nature n'est pas actuellement définie, ont certainement contribué à amplifier ce phénomène d'appropriation du songhay par des groupements extérieurs au monde songhay initial, ils n'impliquaient nullement que les populations qui s'approprièrent cette langue fussent des groupement serviles en voie d'assimilation ethno-culturelle. La trace de ce double mouvement a pu être mise en évidence au plan strictement linguistique (Nicolai, 1986).

En conséquence, l'hypothèse qui paraît la moins certaine pour expliquer la présence des variétés septentrionales est celle qui s'appuie sur l'existence d'un développement endogène de populations anciennement serviles. Le phénomène intéressant pour les linguistes est certainement ailleurs, autour de la vernacularisation de variétés véhiculaires de la langue, phénomène qui semble succéder à une période d'expansion!⁸.

On notera encore, par rapport aux fonctions d'expansion de la langue, que leur reconnaître une dimension urbaine n'est pas synonyme de fonction véhiculaire. Agadez, Tombouctou, Ingall, Tabelbala où le songhay est/était LE véhiculaire, manifeste de cette présence prépondérante en milieu urbain, qu'il ne faut cependant pas confondre, avec la présence de communautés conservant et utilisant leur langue de façon endogène dans centres urbains, comme c'est probablement le cas à Parakou et dans d'autres cités méridionales.

Modèles. Ces remarques, plutôt spéculatives, prennent un peu de corps si l'on observe le cas limite empiriquement attesté que constituent les tribus idaksahak, isawaghen et igdalen en partant de l'hypothèse que le songhay qui est essentiellement une langue de populations négro-africaines, est parlé comme langue maternelle par les tribus maraboutiques blanches... et non pas en tant que langue véhiculaire.

Les populations d'origine berbère qui parlent actuellement le songhay septentrional, l'utilisent en effet comme leur langue maternelle et se servent du touareg dans leur communication extérieure ; pas le contraire. Pour elles, c'est le touareg qui a fonction de véhiculaire et le songhay qui a la fonction de vernaculaire!

⁸ Pourquoi diable apprendre la langue des esclaves en voie d'assimilation!... si un tel phénomène était attesté, il mériterait en lui même une étude, car il irait contre toutes les habitudes décrites dans cette région.

Sur la base d'une fonctionnalisation du code pour la communication intercommunautaire, entraînant une véhicularisation et une simplification, un double mouvement sociolinguistique s'actualise :

a) Appropriation langagière entraînant un changement fonctionnel dans le répertoire des langues de la communauté (vernacularisation et, à terme, constitution de langue)

On veut dire par là que les groupements d'origine berbère qui parlent songhay ont du :

- 1) l'apprendre pour sa fonction véhiculaire et le maîtriser au delà de la communication de marché,
- 2) avoir été l'objet, pour une raison dont l'origine n'est pas accessible, d'un isolement complet par rapport à leur communauté,
- 3) se trouver dans un contexte où d'une part il devenait nécessaire pour eux de développer l'usage du véhiculaire au dépend de leur propre langue,
- 4) être dans une situation de rapport social où la symbolique identitaire du groupe n'avait pas à se définir par un rapport de maintenance et de loyalisme par rapport à la dimension linguistique de leurs références culturelles.

En effet, il semble que les groupes en questions ont acquis la langue... mais conservé leur "culture" propre.

b) Revernacularisation et reconstitution normative du code suite à une rupture des traditions normatives normalement liées à son utilisation.

Ce qui signifie que toutes ces variétés linguistiques réappropriées et utilisées à des fins vernaculaires en rupture de fait avec le monde traditionnel (et normatif) songhay et en relation culturelle constante avec un monde différent (touareg nomade, par exemple, pour le songhay septentrional) ont fait l'objet de modifications structurelles et lexicales profondes. Le songhay septentrional manifeste empiriquement la différence la plus importante, qui permis à Lacroix de parler de "langues mixtes". En effet, il y a solution de continuité aussi bien au niveau des évolutions linguistiques qu'à celui de la transformation du stock lexical entre songhay méridional et ces parlers septentrionaux.

4. Réflexions.

Premier point. Les analyses et travaux les plus récents et les plus empiriquement documentés tendent à recouper l'approche de Delafosse sur des points essentiels qui sont :

- le refus de l'hypothèse 'directement' nilo-saharienne en ce qui concerne l'origine de la langue.

- l'importance de la véhicularisation de la langue à travers son positionnement géographique et sa structure linguistique.

Deuxième point. La spécificité du songhai septentrional fournit ainsi la base d'un modèle empirique qui correspond à un type particulier d'évolution linguistique dont l'importance est grande en ce qui concerne le développement d'hypothèses évolutives et la transformation des langues dans cette zone sahélo-saharienne, mais aussi en général.

La question des créoles africains peut ainsi être reprise en élargissant le champ de la réflexion et en ne limitant pas les ressources aux langues européennes, à l'arabe, au kiswahili ou au kikongo. Le développement et la (re)constitution de langues ne souscrivant pas au modèle arborescent est certainement moins marginale que ce que nos modèles classiques de représentation nous conduisent à percevoir.

Références.

- Abou Manga, Al A. The Songhai speech communities in the Sudan with special reference to the Songhai speakers of the Blue Nile, in Actes du 5ème Colloque de Linguistique Nilo-Saharienne , R. Köppe, Köln, pp. 13-27, 1995.
- H.K . Minorité ; les Mystères de Tabelbala , Algérie-Actualité. n°1322, février 1991, pp 20-23.
- Barral *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral* , Travaux et documents ORSTOM, N° 77, Paris, 120 p. , 1977.
- Barth, H. *Mission to Central Africa*, 1851.
- Cancel , Lt. Le dialecte de Tabelbala, in Revue Africaine, N° 270-271, pp. 302-347, Alger, 1908.
- Caron, E *De Saint Louis au port de Tombouktou* , Paris, Challamel, 1891.
- Delafosse, M. *Haut-Sénégal-Niger*, Paris, Maisonneuve, 3 vol. 1912.

Dupuis-Yacouba *Essai de méthode pratique pour l'étude de la langue songoï*, Paris, 1917.

Lacroix, P.F. L'ensemble Songhay-Jerma : Problèmes et thèmes de travail. Actes du 8ème Congrès SLAO, Abidjan, pp. 87-99, 1969.

Nicolai, R. Remarques sur la diversification dialectale et la propagation des innovations phonétiques en songhay. Etudes Linguistiques II.2, Niamey, pp. 53-78, 1980.

Types d'emprunts, normes et fonctions de langue. Etude de cas : le songhay véhiculaire Afrikanistische Arbeitspapiere, n° 5, pp. 145-155, Köln, 1986.

Is Songay a Creole Language ? In, Pidgin and Creole Languages : Essays in Memory of John Reinecke (ed. Gl. Gilbert), University of Hawaii Press, pp. 469-484., Hawaii.

Revernacularisation et déterminismes évolutifs : les exemples du songhay septentrional et du dendi. In, Current approaches to African Linguistics, vol. VI, Foris, pp. 100-114, Dordrecht, 1989.

Tilmatine, M. Tabelbala : Eine Songhaysprachinsel in der Algerschen Sahara, Afrikanistische Arbeitspapiere Sondernummer, 1991, pp. 377-397.